



HENRY D'ORLEANS Duc de Longueville Plenipotentiaire
de France.

B. Moncornet excudit, Avec privilege du Roy.

509 234

HARANGVE
DE
MESSIEVRS
LES DEPVTEZ
DV PARLEMENT
DE ROVEN FAITE A
MONSEIGNEVR
LE DVC DE
LONGVEVILLE.

APRES LEVR RETOVR DE SAINCT
Germain en Laye.



A PARIS,

Chez Guillaume Saffier, Imprimeur & Libraire
ordinaire du Roy, ruë des Cordiers, proche
Sorbone, aux deux Tourterelles.

M. DC. XXXXIX.



HARRANGVE

DE

MESSIEURS

LES DEPUTES

DU PARLEMENT

DE ROVEN FAITE A

MONSIEUR

LE DUC DE

LONGUEVILLE

APRES LEUR RETOUR DE SAINT

German en Layc.



A PARIS

Chez Guillaume Saller, Imprimeur & Libraire
ordinaire du Roy, rue des Cordiers, proche
Sorbonne, aux deux Tourrelles.

HENRY
de France

M. DC. XXXIX



3

H A R A N G V E
DE
MESSIEVRS
LES DEPVTEZ
DV PARLEMENT
DE ROYEN FAITE A
MONSEIGNEVR
LE DVC DE
LONGVEVILLE,
APRES LEVR RETOVR DE SAINT
Germain.



MONSEIGNEVR,

Outre que nostre devoir nous engage à declarer à vostre Aresse ce qui a esté traité à Saint Germain, & quel a esté le succès de nostre Deputation, qui extrêmement bien reussi sous vostre sage conduite, nous

A i

4

penfions encore eſtre obligés de luy témoigner
au moins par paroles, puis que nous ne le pouuôs
pas autrement, quelque ſorte de remerciement,
en attendant que toute la France, qui vous regar-
de côme vn de ſes Libérateurs, & principalement
la Prouince de Normandie, que ſa Maieſté a
confié à voſtre fidelité, public hautement vos
louanges, & donne à entendre à toute la po-
ſterité & à toutes les nations étrangères, que
ç'a eſté par vos ſoins tres-aſſidus qu'elle a com-
mencé à respirer, & qu'elle ſe verra peu à peu
rétablie dans ſa premiere liberté: Nous vous ap-
portons donc les nouuell:s de la Paix, MON-
SEIGNEVR, & nous croyons qu'en ce fai-
ſans nous ne ſerons pas importuns à voſtre Al-
teſſe, & que noſtre meſſage ne luy déplaira pas,
puis que ce qu'elle a le plus ſouhaitté de tou-
tes les choſes du monde, c'eſt la Paix, pour la-
quelle elle a ſi loig-temps trauaillé, & avec tant
de paſſion, qu toute la France en eſt étonnée.
En attendant MONSEIGNEVR, que nous
vous faiſſions voir les particularités de tous les
Articles, nous vous diſons en vn mot, que Meſ-
ſieurs les Teputez du Parlement de Paris s'en
ſont retournez bien contents, qu'ils ont obtenu
de ſa Maieſté tout ce qu'ils ont demandé, &
qu'il

5
 qu'il y a maintenant à Paris aussi grande abondance de toutes choses, & autant de réjouissance qu'il y en eut jamais : Messieurs les Princes & Generaux ont protesté tous qu'ils ne demandoient rien plus que de rendre leurs services à la France, & de proteger de tout leur pouvoir les Fleurs de Lys à la Couronne; Pour ce qui regarde nostre interest, & celuy de nostre Prouince, nous en auons sollicité autant qu'il nous a esté possible la conseruation; Nous auons tres humblement & tres instamment supplié sa Majesté, pour la cassation & suppression du Semestre de cette Cour de Parlement, qui nous a esté aussi tost accordée, que demandée par la bonté particuliere de la Reine, & à la consideration de vostre Altesse, à la reserue pourtant d'un President & quelques Conseillers, comme vous pourrés voir par les Articles: Si bien, MONSEIGNEVR, que toutes les choses ont bien reussi, & pour le bien du general, & pour le bien des particuliers, & au reste au soulagement de tout le peuple; Que nous reste il donc à present, MONSEIGNEVR, & à toute la France, sinon d'en remercier la diuine Bonté, & reconnoistre vostre Altesse par quelque sorte de ressentiment: Il est bien juste, MONSEIGNEVR,

B

que puis que nous vous recognoissons pour nostre bien faicteur, nous recognoissons en mesme temps vos bien-faicts, ce seroit autrement trahir nos propres interests, & nous priuer du plus grand bien qui nous puisse arriuer, nous vous declarons nostre postulant, & le principal agent & autheur de la Paix, & non seulement nous, mais toute la France est dans ces mesmes sentimens; & protestons tous ensemble n'auoir rien plus à cœur, que de viure & mourir suiuant vos ordres: Mais, **MONSEIGNEVR**, nous auons encore vne priere à faire à vostre Altesse, sçauoir est que vous preniés la peine de continuer vos soings pour la conseruation de ceux que le Roy a laissé sous vostre prudence & bonté, luy consignant cette Prouince; & qu'ayant apaisé par vostre adresse les troubles qui estoient dans le cœur du Royaume, qui le menaçoient de ruyne, vous fassiés s'il vous plaist en sorte de nous procurer vne Paix generale; vous sçaués qu'il y a assés long temps que la France gemit, & qu'elle est exposée à la rage & à la fureur d'une quantité de Soldats, elle peut esperer beaucoup de soulagement par vostre moyen; Ainsi, **MONSEIGNEVR**, vous aurés fait autant de personnes passionnées à vostre seruice, que vous au-

rés deliuré de miserables ; & par' consequent
ayant retiré tout le monde de la captiuité, tout
le monde vous sera redevable, & obligé de
prier Dieu pour la prosperité de vostre Altesse;
Ce sont les souhaits de

Vos plus affectionnés seruiteurs, les Gens
tenans la Cour de Parlement
à Rouën.

nes delivre de miseres; & par consequent
avant tout le monde de la captivité, tout
le monde vous sera redoublé, & obligé de
prier Dieu pour la prospérité de votre Altesse;
Ce sont les souhaits de

Vos plus affectionnés serviteurs, les Gens
tenans la Cour de Parlement
à Rouen.